

**Notre priorité
c'est VOUS !**

**Notre projet
pour VOUS**



Dans notre premier document, nous annonçons que les élus de gauche du département avaient une fâcheuse habitude : être convaincus d'avoir tout fait, tout bien et tout seuls. Cela n'a pas manqué avec les bilans "idylliques" qui vous ont été récemment distribués.

Comme si tout allait bien après 17 ans de pouvoir socialiste. Comme si aucune erreur n'avait été commise. **Comme si aucun retard n'avait été pris dans plusieurs domaines qui sont pourtant au cœur des missions du Conseil départemental** (accompagnement des personnes âgées, équilibre entre les territoires, insertion dans l'emploi...).

Et sans un mot pour le travail des 800 salariés du Conseil départemental qui œuvrent quotidiennement au service des haut-saônois et qui sont aussi force de proposition et d'innovation. Et sans rappeler que tout est financé par vos impôts.

Notre état d'esprit est tout autre. Notre méthode de travail sera donc différente. Nos priorités pour la Haute-Saône aussi.

Nous devons toutefois tenir compte de la forte baisse des dotations financières décidées par le gouvernement socialiste qui rogne des marges de manœuvre déjà bien entamées.

Nous sommes aussi dans l'attente du vote final de la loi portant "Nouvelle Organisation Territoriale de la République" (NOTRe) actuellement en cours d'examen au Parlement. Cette loi est censée clarifier une nouvelle fois le rôle et les missions des différentes collectivités qui interviennent parfois en doublon, ce qui est source d'inefficacité et de surcoûts.

Pour ces deux raisons et dans l'esprit de la future loi, **nous faisons le choix de recentrer le futur Conseil départemental sur ses missions de proximité.** Les nouvelles grandes Régions étant, elles, chargées des politiques plus stratégiques (équipements structurants pour le territoire, développement économique, enseignement supérieur et formation professionnelle...).

C'est là notre différence majeure avec les candidats socialistes.

Alors, le 22 mars prochain, dès le 1^{er} tour, faites le meilleur choix pour la Haute-Saône.

Celui d'une équipe renouvelée, avec une méthode plus ouverte et un programme qui répond aux principales étapes de la vie de nos concitoyens (petite enfance, jeunesse, habitat, insertion dans l'emploi, personnes âgées ou handicapées).

C'est ainsi que nous renforcerons également l'attractivité de notre département, au service du développement économique et de l'emploi.

En vous remerciant de votre confiance,

*Valérie, Frédéric, Marie-José, Jean-Pierre
et l'ensemble des candidats du mouvement
"Avec Vous pour la Haute-Saône".*

Les grandes lignes de notre projet pour la Haute-Saône et les haut-saônois

Nos principaux objectifs : faites le test avant de voter !

- ✗ Travailler sans esprit partisan et vous rendre des comptes
- Ne pas disperser le budget départemental au travers d'interventions qui ne sont pas de notre compétence
- Accompagner plutôt qu'assister : davantage de prévention mais aussi de contreparties et de contrôles dans le versement des aides sociales
- Ne pas augmenter, à compétence égale, la part départementale des impôts
- Participer plus activement au Service Public de l'Emploi comme nous le permettra la loi
- Faire preuve d'innovation et d'efficacité en s'inspirant par exemple d'expériences qui fonctionnent ailleurs
- Renforcer notre rôle d'appui auprès des collectivités locales, au service de l'équilibre du territoire et du développement économique
- Aider plus fortement les territoires en difficulté, par exemple, ceux qui ne bénéficient pas du développement "naturel" des grands pôles urbains (Besançon et Belfort-Montbéliard)
- Assurer les missions traditionnelles de tous les Départements (service de protection incendie, enfance en danger, Maison du Handicap, actions culturelles et sportives...)
- Améliorer les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées et de leurs familles
- Encourager notre jeunesse, avenir de notre territoire

Au service des personnes âgées ou handicapées et leurs familles

Le Conseil départemental est chargé de l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées. La Haute-Saône a pris un retard considérable en la matière par comparaison au Jura et au Cantal par exemple (places en EHPAD insuffisantes, gel depuis 2006 du remboursement des heures d'aide à domicile...). Les familles sont de plus en plus nombreuses à être confrontées à la problématique du vieillissement. C'est aussi un enjeu économique pour l'emploi de proximité dans nos territoires.

Ce que nous ferons pour préserver les structures d'aide à domicile :

- Depuis plusieurs années, ces structures sont fragilisées financièrement par la gauche départementale qui n'a pas pris la mesure de leur mission de service public et d'aménagement du territoire. À ce titre, dans un esprit "gagnant-gagnant", nous négocierons avec elles des conventions d'objectifs et de moyens (amélioration de la qualité du service rendu, convergence des tarifications, déblocage du Fonds National de Modernisation de l'aide à domicile qui n'a jamais été utilisé en Haute-Saône...).

Ce que nous ferons pour faciliter la vie des personnes âgées ou handicapées :

- Revaloriser la prise en charge du coût horaire des prestations afin de se rapprocher de la moyenne nationale et réduire ainsi le reste à charge (tenir compte de l'inflation...).
- Encourager la création d'un service coordonné des soins et de l'aide à domicile (SPASAD) tel qu'il est expérimenté dans le Doubs.
- Subventionner l'adaptation des logements et la location de packs "domotiques".
- Favoriser la mobilité (chéquier "transport" conventionné avec des entreprises locales de taxi).

Ce que nous ferons pour soulager les familles :

- Créer des places d'accueil de jour mais aussi d'hébergement temporaire permettant un "répit".
- Rompre l'isolement des "aidants" (formations, échanges de pratiques...).

Ce que nous ferons pour les personnes ne pouvant plus rester à domicile :

- Diversifier l'offre d'accueil des personnes âgées ou handicapées.
- Promouvoir et professionnaliser le "métier" de famille d'accueil.
- Soutenir la création de résidences seniors et de logements partagés afin de rompre l'isolement et alléger les coûts.
- Augmenter le nombre de places dans les maisons de retraite médicalisées existantes (réduire les listes d'attente).

Au service de nos jeunes et leurs familles

Il aura fallu attendre 17 ans pour que la majorité socialiste sortante propose un "pack jeunes" 2 mois avant les élections. Les Conseillers généraux de droite, qui réclamaient une telle mesure depuis longtemps, ont voté ce dispositif en dépit de son caractère électoraliste et du manque de concertation flagrant qui découle d'une précipitation regrettable (actions doublons avec celles d'autres partenaires).

Ce que nous ferons pour mieux répondre aux besoins des parents et des jeunes enfants :

- Accompagner plus fortement les collectivités souhaitant diversifier les modes de garde et mieux couvrir les besoins de leur territoire (création de micro-crèches, accueil en horaires décalés...).
- Soutenir les assistantes maternelles agréées qui veulent se regrouper au sein de "Maisons d'Assistants Maternelles".
- Soutenir les actions d'accompagnement à la parentalité.
- Améliorer la prévention précoce des situations familiales à risques en expérimentant la création de "Centres parentaux".

Ce que nous ferons pour la scolarité de nos collégiens :

- Garantir un maillage territorial de proximité et poursuivre la rénovation des collèges.
- Maintenir la gratuité des transports scolaires si le Conseil départemental conserve cette compétence.

Accompagner plutôt qu'assister

Chaque année, des milliers de haut-saônois perçoivent des aides sociales du Conseil départemental (RSA, Fonds Social Logement, Aide Sociale à l'Enfance...) financées par vos impôts. Dans un esprit "donnant-donnant", nous devons sortir du piège d'un assistanat néfaste à certains bénéficiaires et à la collectivité mais aussi, dans l'intérêt de tous, combattre plus fortement les fraudes.

Ce que nous ferons pour mieux responsabiliser les bénéficiaires :

Créer un "Contrat d'Engagement Réciproque" avec chaque bénéficiaire, fixant les droits et obligations de chacune des parties comme le font par exemple les départements de la Manche et de l'Isère. Ce contrat permettra notamment :

- De rendre acteurs les bénéficiaires en les incitant à trouver par eux-mêmes des solutions.
- De conditionner l'attribution des aides à la participation obligatoire des bénéficiaires à différents accompagnements (aide personnalisée à la gestion du budget familial, ateliers collectifs de maîtrise de l'énergie pour prévenir les comportements "gaspilleurs"...).

Ce que nous ferons pour lutter contre les fraudes :

- Se donner les moyens de contrôle et d'évaluation des aides du Conseil départemental comme vient de le faire la Côte-d'Or.
- Agir en faveur d'une meilleure coordination avec les acteurs nationaux (État, Caisse d'Allocations Familiales...) et locaux (Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale) dans l'objectif d'instaurer une approche globale de chaque bénéficiaire.

Au service des habitants et du développement économique

Avec les autres collectivités, le Conseil départemental aménage et équipe nos territoires pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises mais aussi attirer de nouvelles populations et activités.

Ce que nous ferons pour renforcer l'attractivité de nos territoires :

- Accélérer le déploiement du très haut débit porteur de nouvelles pratiques (télétravail en milieu rural, consultations à distance de médecins spécialistes, "habitat intelligent" au service des personnes âgées ou handicapées...).
- Épauler les partenaires pour la mise en œuvre des Contrats locaux de santé proposant des actions de lutte contre la désertification médicale (bourse aux médecins, hébergement des stagiaires...).
- Impulser des partenariats entre la médecine de ville et l'hôpital public (ouverture de nouvelles consultations de spécialistes).
- Moderniser les routes et relancer le combat en faveur du tronçon autoroutier Vesoul/Langres alors que la gauche départementale s'est "aplatie" devant son gouvernement.

- Diversifier et moderniser l'offre de logements (résorption des bâtiments et îlots dégradés, aides à l'économie d'énergie dans les logements anciens...).
- Coordonner et promouvoir une offre de transport diversifiée et modernisée (TER, cars, covoiturage, transport à la demande...).

Ce que nous ferons pour faciliter la vie des acteurs économiques :

D'ici quelques mois, les Régions et les Communautés de communes seront les seules collectivités à pouvoir intervenir, de manière coordonnée, en faveur des entreprises (industrielles, artisanales, commerciales, agricoles). Nous souhaitons toutefois être acteurs de cette évolution en pesant sur les stratégies à venir, en particulier sur les points suivants :

- Inciter à la création d'un guichet unique au sein des territoires (conseils à l'implantation, guides des aides mobilisables, formations, recrutements...).
- Participer activement à l'élaboration des politiques locales du commerce et de l'artisanat que devront mettre en œuvre les Communautés de communes en lien avec les chambres consulaires (modernisation, mise aux normes, transmission/reprise...).
- Favoriser le "manger français" par le soutien aux filières courtes en faisant évoluer le dispositif "agri local" et le soutien aux produits du terroir.
- Soutenir l'installation des jeunes agriculteurs dans et hors du cadre familial.
- Participer à l'élaboration d'un schéma de développement touristique, filière économique à part entière, en accompagnant les acteurs d'une même destination touristique pour structurer et diversifier l'offre.
- Accompagner les projets innovants de valorisation énergétique (bio gaz, méthanisation, cogénération...) mais aussi ceux mobilisant mieux les ressources locales (création de groupements forestiers pour l'exploitation de la forêt privée, diversification des productions...).
- Développer de nouvelles formes de travail en milieu rural (télétravail, locaux et services mutualisés pour travailleurs indépendants...) conciliant emploi et qualité de vie.

Stop au "tout faire, tout seul"

Ne pas faire à la place de nos partenaires mais faire confiance aux acteurs des territoires. Par exemple :

- Sur la désertification médicale avec ceux qui travaillent déjà sur cet enjeu.
- En renforçant notre soutien à l'ingénierie des communautés de communes.
- En supprimant le plafond "toutes subventions" de 65% imposé aux collectivités par la majorité socialiste.
- En encourageant les initiatives locales (culture, sport, patrimoine...).

Taux d'équipement janvier 2014 pour 1000 habitants de 75 ans et plus :

Équipement	Jura	Haute Saône
Taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour personnes âgées* y compris lits de soins de longue durée hors USLD	133,0	110,5
Taux d'équipement en structures d'hébergement permanent pour personnes âgées (lits EHPAD, USLD, logements de logements-foyers, lits EHPA)	129,2	109,9
Taux d'équipement en lits médicalisés (EHPAD, USLD)	103,6	91,8
Taux d'équipement en lits EHPAD	98,5	90,5
Taux d'équipement en places de services de soins à domicile (SSIAD - SPASAD, hors ESA)	23,5	23,6

*lits en EHPAD, EHPA, logements de logements-foyers, hébergement temporaire, et selon le cas, USLD

Accueil des personnes âgées

Sources : DREES - ARS - FINES - Données SAE 2013

Notre priorité c'est vous !

Pour vous accompagner dans les étapes de votre vie. Pour accompagner nos territoires dans leur développement.



Innovons !

Après 17 ans de pouvoir, la gauche départementale n'est plus force d'innovation.

- Innovons pour maintenir des services publics adaptés aux nouveaux besoins.
- Innovons pour nos aînés avec les nouvelles solutions domotiques.
- Innovons pour faciliter l'accès aux soins avec la télémédecine.
- Innovons pour nos territoires ruraux avec l'opportunité que représente le télétravail.



Soutenir plus fortement les territoires qui souffrent

La gauche départementale a fait le choix d'un soutien identique aux territoires sans tenir compte de leurs forces et faiblesses. Cet "égalitarisme" ne fait en réalité que creuser les inégalités. Pour éviter cela, nous travaillerons avec de nouveaux critères "aménagement et équilibre du territoire" qui ne soient pas seulement liés au nombre d'habitants et au potentiel fiscal.

Faciliter le retour à l'emploi

Les Conseils départementaux ne créent pas les emplois. En revanche, ils doivent créer les conditions favorables au développement économique. Parallèlement, la mission qui nous est confiée par la loi est de favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Ce que nous ferons :

- Participer plus activement au Service public de l'emploi comme la loi nous le permettra, dans un objectif de meilleure coordination des actions.
- Intégrer des emplois d'insertion dans les chantiers engagés par le Conseil départemental et ses organismes satellites (pompiers, Habitat 70...). L'objectif étant que l'impôt des haut-saônois serve à faire travailler les haut-saônois.
- Bonifier les aides financières aux collectivités qui prévoient aussi une clause d'insertion dans leurs marchés publics.
- Favoriser l'émergence des Structures d'Insertion par l'Activité Économique pour faire face à des besoins non pourvus et renforcer les liens avec les entreprises traditionnelles.
- Inciter les acteurs de l'insertion à expérimenter l'opération "prêt à bosser", menée dans le département des Vosges, ouverte aux jeunes diplômés ou non.

Pour le nouveau canton de Luxeuil-les-Bains

Avec nos parcours complémentaires, notre connaissance du territoire et des missions d'élus, nous nous engageons à :

- travailler au service des 12 communes de notre canton,
- être à l'écoute des besoins des habitants (personnes âgées ou fragiles, familles...),
- à être des facilitateurs pour les acteurs économiques,
- à être le relais des élus locaux et à porter leurs projets devant l'assemblée départementale.

Forts de l'expérience de Frédéric BURGHARD, Conseiller général sortant de l'ancien canton de Luxeuil (Luxeuil/Saint Valbert), et au-delà de notre projet pour la Haute-Saône :

Agissons pour le renforcement de notre Base Aérienne :

- Contrairement aux candidats de gauche, nous ferons le choix d'y implanter le futur centre départemental de formation des pompiers (pas de gaspillage d'argent public) et nous userons de tous les moyens pour permettre l'arrivée de nouvelles unités militaires.

Développons notre économie locale :

- Chaque entreprise sera rencontrée pour créer du lien et accompagner les projets.
- Soutenir la Communauté de communes dans sa démarche de baisse du prix de ses terrains à vendre.
- Transformer les friches industrielles en locaux d'activité et aider à la concrétisation de la 2^e tranche de la zone du Bouquet à Saint-Sauveur afin de pouvoir répondre aux demandes des entreprises.
- Saisir les opportunités du développement touristique (déjà plus de 300 emplois directs sur notre bassin).
- Soutenir les projets de création d'activités d'insertion dans l'emploi (maraîchage, recyclage...).
- Encourager les commerçants et artisans à rénover leurs locaux et faciliter les transmissions/reprises.

Aménageons notre territoire

- Continuer la modernisation de nos collèges.
- Se battre pour la poursuite de la mise en 2x2 voies entre Luxeuil et les Vosges.
- Soutenir la rénovation des logements aux côtés des communautés de communes (OPAH...).
- Eviter la désertification médicale en ouvrant avec l'hôpital de Luxeuil, un véritable centre de consultations publiques avec des spécialistes (ophtalmologistes, gastroentérologues...).

Le 22 mars, faites le meilleur choix pour notre canton.

Michel RAISON soutient Frédéric BURGHARD et Valérie HAEHNEL :

- Le meilleur lien entre toutes les communes de votre nouveau canton, assurant l'équilibre ville/villages.
- Des qualités humaines reconnues en termes d'écoute, d'honnêteté et d'ouverture d'esprit.
- Une force de travail avec un dynamisme et une combativité également reconnus.
- Des personnalités complémentaires, investies de longue date au service de tous.

*L'équipe menée par Frédéric et Valérie c'est celle dont vous avez besoin pour vous et pour votre canton.
Faites moi confiance, vous pouvez compter sur eux.
Michel Raison.*

Par ses missions de proximité, le Conseil départemental doit faciliter votre vie quotidienne.

Ne vous y trompez pas, l'enjeu est local.

L'élection se joue dès le premier tour : pas de vote "défouloir".

Pensez au vote par procuration : pas d'abstention.

Tout bulletin raturé est nul : pas de panachage.

Votez pour les candidats "Avec Vous pour la Haute-Saône" soutenus par :



Pour vous avec vous

- Permanences publiques dans toutes les communes.
- Réunions thématiques avec les acteurs du territoire.
- Permettre aux haut-saônois d'imposer à leurs élus un sujet à étudier ("droit à l'interpellation").

N'hésitez pas à nous contacter :

06 07 39 85 77 - contact@cantonluxeuil.fr

facebook

Fred Burghard et Valérie Haehnel Mars 2015

